

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 24 MAI 2024

L'an deux mil VINGT QUATRE, le VINGT QUATRE du mois de MAI, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.

Etaient présents :

- Mesdames Véronique DEPREUX, Catherine CORNILLOT, Brigitte GAUTHIER-DARCET
- Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe HERITIER, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD, David PETITON

Absents excusés :

- Monsieur Philippe BOSQUET
- Madame Christine MOUQUET

Pouvoir :

- Monsieur Philippe BOSQUET à Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET
- Madame Christine MOUQUET à Madame Véronique DEPREUX

Monsieur Jean-François DEROIDE a été élu secrétaire de séance.

Date des convocations : le 14 mai 2024      Date d'affichage : le 14 mai 2024  
Envoi ajouts à l'ordre du jour le 22 mai 2024

Madame DEPREUX ouvre la séance.

Ordre du Jour :

- Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- Communications des commissions
- Encaissement de chèques (groupama)
- Annulation de la délibération - cadeau de naissance
- Réfection des peintures de la salle du point de rencontre
- Référents de quartiers
- Délégation villa gallo-romaine
- Festivités
- Protection des adresses mail de la mairie
- Subvention exceptionnelle sortie du Club Caprimont
- Inauguration de la table de ping pong
- Achat d'un micro pour l'église
- Questions diverses

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance précédente, transmis préalablement à chaque membre du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DES COMMISSIONS

- Réunion de la commission Vie communale

La commission s'est réunie le jeudi 23 mai, sous la présidence de Monsieur Christophe TIRARD.

Parmi les sujets abordés :

- *Subvention Club Caprimont*

Le Président du Club Caprimont nous a présenté une demande de subvention exceptionnelle pour une sortie au Cabaret de Doudeville (24 inscrits soit un devis d'environ 1500 € avec acompte de 500 €).

Sachant que la subvention annuelle était de 300 €, il est proposé de la doubler, et donc, d'accorder une subvention exceptionnelle de 300 €.

Les membres du Conseil valident la proposition à l'unanimité.

- *Organisation d'un pique-nique le 14 juillet*

L'ensemble des membres du Conseil valide la proposition d'un pique-nique aux habitants ainsi que le visuel du flyer qui sera distribué.

- *Inauguration de la table de ping pong*

La commune souhaite s'associer à la section de tennis de table afin d'organiser l'inauguration de la table installée à l'espace du verger (bâtiment communal).

Monsieur Cavecin, président, proposait la date du 29 juin. Celle-ci étant trop proche, les membres du conseil proposent la date du samedi 7 septembre.

- **Commission sécurité**

Monsieur Deroide indique qu'il a reçu avec Monsieur Legrou, plusieurs entreprises afin d'établir des devis pour la vidéoprotection sur deux points identifiés : la plage et le marché. Ces devis devraient se situer entre 7 et 8000 €.

### **ENCAISSEMENT DE CHEQUES**

Nous avons réceptionné plusieurs chèques de la part de Groupama suite à des sinistres :

- 170 € - remboursement franchise poteau incendie des Belles Etentes
- 894.50 € - reliquat réparation de l'abri bus

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour l'encaissement des chèques.

### **ANNULATION DE LA DELIBERATION CADEAU DE NAISSANCE**

Suite à l'appel du contrôle de légalité le mardi 7 mai 2024, la délibération n°2024-30 du 15 mars 2024 doit être annulée.

L'octroi d'une carte cadeau étant assimilé à un don en numéraire, la délibération est illégale.

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité l'annulation de la délibération.

### **REFECTION DES PEINTURES DE LA SALLE DU POINT DE RENCONTRE**

3 devis ont été réalisés pour les peintures extérieures de la salle et du petit café :

#### **Herbelin :**

Salle : 12800 € ht

Chalet : 1600 € ht

Total : 14400 € ht

#### **Gouard :**

Salle : 14606 € ht

Chalet : 1850 € ht

Total : 16456 € ht

#### **Lapostolle :**

Salle : 16322 € ht

Chalet : 1475 € ht

Total : 17795 ht

Monsieur Legroul indique qu'il a reçu les 3 entreprises et que les services proposés diffèrent.  
Il conseille le choix de l'entreprise Lapostolle, dont le rapport qualité / prix semble plus adapté au projet.

Après en avoir délibéré, l'ensemble des membres du Conseil valide le devis de l'entreprise Lapostolle.

### **REFERENTS DE QUARTIER**

Madame MOUQUET a identifié une nouvelle personne pour le secteur de Vasterival : Madame Cécile GUERARD. Elle a également reclarifié les limites des secteurs.  
Avec l'accord de Monsieur BOSQUET, président de la Commission Communication, il est décidé de refaire un essai pour la distribution de la lettre d'information de juin par les référents.

### **DELEGATION VILLA GALLO-ROMAINE**

La Communauté d'Agglomération serait partenaire de la commune afin de faire découvrir le site méconnu de la Villa Gallo-Romaine, classé aux monuments historiques.  
Afin de monter un projet, Madame le Maire souhaite donner délégation à Madame MOUQUET, personne ayant la plus grande connaissance du sujet.  
Elle en informe le Conseil Municipal.

L'ensemble des membres du Conseil municipal autorise Madame MOUQUET à effectuer les demandes de subventions nécessaires dans le cadre du dossier de la villa Gallo-Romaine.

**Madame Catherine CORNILLLOT quitte la réunion du Conseil à 19h30 et donne pouvoir à Monsieur Francis LEGROUT pour la suite des délibérations.**

### **PROTECTION DES ADRESSES MAIL DE LA MAIRIE**

Nous avons réceptionné de la part du Centre de Gestion, une communication informant de la mise en place de subventions visant à la protection des données.  
L'adresse mail de la mairie est régulièrement polluée par les spams (plus de 10 par jour), malgré son changement il y a 3 ans.

La subvention pour une protection à la fois contre les spams et les pishings est subventionnée à hauteur de 200 €. Un devis auprès de Mail in Black a été réalisé. Il permet de protéger jusqu'à 5 adresses mail pour 394,80 € / an.

Le Centre de gestion subventionne à hauteur de 200 €.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame Laforest à effectuer la demande de subvention auprès du centre de gestion. Le devis pourra être signé si la subvention est accordée.

### **ACHAT D'UN MICRO POUR L'EGLISE**

Suite aux réparations effectuées il y a quelques mois, Alphason avait proposé un devis pour deux types de micros. La paroisse les a contactés directement pour établir un nouveau devis, avec un matériel plus adapté. Celui-ci s'élève à 293 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident une participation à hauteur de 150 € (5 voix pour 150 €, 2 voix pour la totalité de la dépense, 3 voix contre et 1 abstention).  
Le financement se fera sur présentation de la facture acquittée de la paroisse.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **○ CDD accroissement temporaire d'activité**

Monsieur RAMBERG a demandé un nouveau placement en disponibilité, pour une durée de 4 mois à compter du 3 juin 2024.  
Le Centre de Gestion a été contacté afin de trouver un agent intérimaire pour le remplacer.

Outre cela, il avait été budgété, la possibilité de recruter un agent pour la saison estivale, sachant que cette période nous amène à un fort accroissement d'activité.

Monsieur LEGROUT a reçu la candidature de Monsieur Antonyn BOURGEAUX, étudiant, qui serait libre pour la période de juin à fin août. Il serait rémunéré sur la base du SMIC horaire.

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité l'ouverture d'un poste d'adjoint technique, à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité sur la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2024. Ils valident également le recrutement de Monsieur Antonyn BOURGEAUX.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident également à l'unanimité le recrutement d'un agent via le service de mission temporaire du Centre de Gestion pour le remplacement d'un agent en disponibilité du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2024.

o Participation au pot après concert

Madame Cornillot souhaitait évoquer la possibilité de proposer un pot aux intervenants après le concert qui aura lieu à l'église le dimanche 23 juin.

Les membres du Conseil proposent que celui-ci soit offert par la municipalité.

**Rappel prochaine date de conseil : 21 juin à 18h30**

Madame DEPREUX lève la séance à 20h00.

The image shows several handwritten signatures in blue ink. One signature is clearly legible as 'C. Cornillot'. Other signatures are more stylized and difficult to read, but some appear to be 'L. Legrou' and 'M. Legrou'. There are also some scribbles and lines that do not form recognizable text.